

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n°7 (arrêté de promulgation du 29 juillet 1933)...

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
29 juillet 1933

Numéro JO  
n° 440 du 31/07/1933

Date du numéro  
31 juillet 1933

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1° » octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 30 juin 1933 portant publication et mise en application provisoire d'un échange de lettres portant addition et modification à l'accord commercial franco-allemand du 17 août 1927, inséré au Journal officiel de la République française des 3 et 4 juillet 1933

**Vu** la circulaire du Ministre des colonies n° 810 du 11 juillet 1933;

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°, — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 30 juin 1933 susvisé portant publication et mise en application provisoire d'un échange de lettres portant addition et modification à l'accord commercial franco-allemand du 17 août 1927

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie

chapon-baissac